

Montreuil,
le lundi 7 juillet 2025

Émetteur : Ucanss - Frédérique BENNEJEAN - formation@ucanss.fr, Institut 4.10 - Coordonnées en fin de LI

Objet : Outils et démarches au service de la mobilité professionnelle

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La mobilité professionnelle peut être envisagée comme un réel levier dans le contexte actuel d'accélération du changement des environnements de travail et des métiers, y compris lorsqu'elle est le résultat de l'effet des transformations internes.

Elle peut également être investie en tant que facteur de fidélisation et de motivation des salariés, dans la situation de l'allongement des carrières comme des enjeux de recrutement que vit l'institution.

Outiller et accompagner les salariés comme les employeurs^[1] dans cette démarche vise à sécuriser les parcours professionnels des personnels. En outre, ces dispositifs d'accompagnement s'inscrivent pleinement dans les engagements RSE du Régime Général, et se révèlent de ce fait indispensable.

[1] Un kit méthodologique institutionnel appuyé sur des expérimentations locales est disponible sur notre site : ucanss.fr/espace-organismes/developper-vos-ressources-humaines/developper-la-mobilite-institutionnelle

Et une émission 2025 : [Instant RH : la mobilité professionnelle](#)

Ainsi l'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10 poursuit le déploiement de plusieurs prestations à disposition des employeurs :

- 1/ Le Bilan Professionnel Interne - BPI. Il est une aide à la réflexion et à la décision pour coconstruire les parcours professionnels des salariés, les accompagner dans leur recherche de mobilité ou d'évolution ; il s'articule avec les perspectives d'évolution des métiers et des organismes ou organisations.
- 2/ L'accompagnement collectif à la VAE facilite l'accès à la certification des compétences, et peut donc être envisagé comme un levier d'accompagnement des parcours professionnels et d'employabilité par une démarche de validation des acquis soutenue et accompagnée par l'employeur.

- 3/ L'offre de formation modulaire « Se préparer à une mobilité » permettant de doter les salariés de ressources visant à préparer leur dossier de candidature, CV/ lettre de motivation/ préparation à l'entretien, pour relever le défi de l'étape de recrutement.

I - LE BILAN PROFESSIONNEL INTERNE - BPI

Le BPI, prestation institutionnelle d'accompagnement réalisée 100% à distance, est un outil d'orientation professionnelle.

Pour l'employeur il représente un outil au service des transformations internes et de leur accompagnement.

Pour le salarié, qui bénéficie de l'accompagnement d'un Conseiller en orientation professionnelle^[1] de l'4.10, il est le moyen de faire le point sur ses acquis professionnels transférables, et de définir un projet professionnel.

Le BPI est une démarche partagée entre l'employeur et le salarié qui se traduit concrètement par :

- l'engagement de chaque acteur dans une convention tripartite, salarié, employeur et institut 4.10 ;
- la mise en commun des résultats du bilan autour du projet professionnel identifié et arrêté.

[1] Les conseillers en orientation professionnelle ou COP de l'institut 4.10 sont formés et labellisés à l'utilisation des outils mobilisés et à l'exploitation/ analyse des résultats récoltés

Vous retrouvez en  Annexe 1 les détails de la prestation.

II - L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF À LA VAE

Tout employeur ayant le projet d'accompagner un ou plusieurs groupes de salariés à la certification des compétences professionnelles par la voie de la VAE, dans le cadre d'une démarche qu'il souhaite initier et soutenir, peut s'appuyer sur l'offre d'accompagnement collectif déployée par les experts de l'Institut 4.10.

La prestation comporte 2 volets :

- l'accompagnement de l'employeur, à titre individuel et préalablement au lancement du projet pour les salariés ; réalisé 100% à distance
- l'accompagnement collectif des salariés à la rédaction du dossier de validation, support de la certification de la VAE ; réalisé soit à distance, soit en regroupement dans les locaux de l'employeur.

Seuls les CQP institutionnels sont ciblés par l'accompagnement : Conseiller Offres de services - Gestionnaire Conseil - Contrôleurs (Allocataires/ Recouvrement) - Délégué de l'Assurance Maladie - Manager Opérationnel - Inspecteur du recouvrement.

Vous retrouvez en  Annexe 2 les détails de la prestation par public.

III - SE PRÉPARER À UNE MOBILITÉ

Cette offre modulaire délivre aux salariés des clés méthodologiques pour élaborer leur dossier de candidature, CV - lettre de motivation - entretien de sélection. Elle propose également un accompagnement individuel personnalisé pour préparer l'entretien.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche de mobilité initiée : préparer sa candidature en réponse à une vacance de poste, et actualiser ses modèles au regard des process de recrutement qui ont cours.

Elle s'adresse à tout salarié qui a engagé une démarche ou un projet de mobilité.

Vous retrouvez en  Annexe 3 les détails de cette offre.

Le tarif des offres

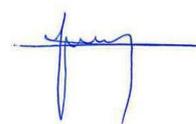
OFFRE	TARIF
BPI - Bilan Professionnel Interne	2 037 € par salarié
VAE Accompagnement de l'employeur	1 939 € quel que soit le nombre de groupes visés
VAE Accompagnement collectif des salariés	2 082 € par salarié
Optimiser sa candidature : Module cv & lm	446 € par salarié
Optimiser sa candidature : Module entretien	328 € par salarié

Vos correspondants Institut 4.10

BPI	VAE ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF	SE PRÉPARER A UNE MOBILITÉ
Caroline CHANU	Céline DANGER	Caroline CHANU

Toute inscription ou demande se fait à partir de votre espace client du site de l'Institut 4.10, et à l'adresse  DO-Supports-RH@institutquatredix.fr

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ces dispositifs, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la formation professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Le bilan professionnel interne
- Annexe 2 - La VAE démarche collective
- Annexe 3 - Se préparer à une mobilité